

# **SURF-ACT**

**ADJUVANT**

**SOLUTION**

**POUR UTILISATION AVEC LES HERBICIDES DE POSTLEVÉE TRIGGER**

**AGRICOLE**

**GARANTIE : Ester phosphorique tensioactif..... 30 %**

**Avertissement, contient l'allergène soja**

**N° D'HOMOLOGATION : 32313**

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**AVERTISSEMENT : CAUSE UNE IRRITATION GRAVE DES YEUX ET DE LA PEAU**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**CONTENU NET : 9 LITRES**

Albaugh, LLC  
1525 NE 36<sup>th</sup> Street  
Ankeny, IA USA 50021  
1-229-244-3288

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numero de telephone d'urgence : 1-800-424-9300 (24 heures par jour).

## **MODE D'EMPLOI :**

L'adjuvant SURF-ACT doit être utilisé uniquement dans un mélange en cuve avec les herbicides de postlevée TRIGGER pour la suppression des graminées, des céréales spontanées et du chiendent dans les semis de luzerne, les haricots secs (Pinto, noirs, Great Northern, zombis, roses et petits haricots ronds blancs), le canola, les pois chiches des types desi et kabuli, le lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), les pois des champs, les lentilles, la moutarde (joncée, brune, blanche) (pour les condiments seulement), les oignons secs, les pommes de terre, le soja, et les tournesols.

Utiliser l'adjuvant SURF-ACT à raison de 0,5 % v/v à 1,0 % v/v, avec le taux recommandé de TRIGGER tel qu'indiqué sur l'étiquette de chaque produit.

## **PRÉCAUTIONS :**

**AVERTISSEMENT :** Cause une irritation grave des yeux et de la peau.

## **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long durant toutes les activités, ainsi que des lunettes protectrices, un écran facial et des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par le produit concentré. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Éviter de travailler dans le brouillard de pulvérisation. Bien se laver les mains et la peau exposée après l'utilisation du produit. Entreposer le contenant bien fermé loin des semences, de l'engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Éviter la contamination des étangs, des ruisseaux, des rivières et des autres sources d'eau

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez ALBAUGH, LLC.

## **PREMIERS SOINS:**

**En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation**, Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Traiter selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION**

**ENTREPOSAGE** : Ce produit peut être entreposé à n'importe quelle température.

### **ÉLIMINATION :**

**Élimination du contenant recyclable** : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir** : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.